

## **20200306 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/23263/a-grenoble-une-quarantaine-de-jeunes-migrants-occupent-une-eglise-et-reclament-leur-regularisation>

### Actualités



Une quarantaine de jeunes migrants africains occupent cette église à Grenoble. Crédit : Google Street View

## **À Grenoble, une quarantaine de jeunes migrants occupent une église et réclament leur régularisation**

Par [Anne-Diandra Louarn](#) Publié le : 06/03/2020

Ils sont originaires du Mali, de Guinée-Conakry et de Côte d'Ivoire : une quarantaine de jeunes migrants occupent depuis le 21 février les locaux d'une église dans un quartier modeste de Grenoble, dans le sud-est de la France. Ils dénoncent la cessation par les autorités de leur contrat jeune majeur qui leur permettait de suivre une formation professionnelle.

"On est fatigués mais on reste solidaires". Une quarantaine de jeunes migrants maliens, guinéens et ivoiriens occupe depuis le 21 février une des salles paroissiales de l'église Saint-Paul à Grenoble, dans l'Isère. Actuellement en formation pour devenir cuisiniers, électriciens ou encore plombiers, ces jeunes réclament un titre de séjour afin de pouvoir aller au bout de leur cursus.

"Tous les cas sont différents, mais généralement, ils étaient mineurs à leur arrivée, donc pris en charge par le département. Une fois devenus majeurs, c'est fini, tout s'arrête, ils perdent leur toit et leur contrat permettant de poursuivre leur formation", explique à InfoMigrants Jean-Félix Vial, président de la section Isère de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) qui fait partie des nombreuses associations qui soutiennent ces migrants.

>> **À (re)lire** : [Oumar, devenu majeur en France : "Le jour de mes 18 ans, tout s'est effondré"](#)

Bien qu'ils se retrouvent désormais sans-papiers, hors de question pour eux d'interrompre leurs études. "Les écoles continuent de les scolariser alors qu'ils sont sous OQTF. J'ai été chef d'établissement, il n'y a aucune obligation de vérifier la légalité de leur séjour", poursuit Jean-Félix Vial.

Reste que la majorité de ces jeunes n'est pas hébergée. "Depuis octobre 2019, on vit dehors, on est plusieurs à dormir à la gare. Ce n'est pas possible d'étudier dans ces conditions. Tout ce qu'on veut c'est une carte de séjour pour finir nos études et travailler", martèle un jeune Malien porte-parole du groupe, joint par InfoMigrants.

Même ceux - et ils sont rares - qui disposent d'une place en internat se retrouvent sans-abri lorsque ceux-ci ferment durant les congés scolaires. C'est ainsi que les jeunes ont décidé d'unir leurs forces et d'occuper ensemble une salle paroissiale de l'église Saint-Paul Sans Frontières, bâtie dans un quartier de logements sociaux des années 1960. Aujourd'hui en vente, la bâtisse a accueilli et nourri pendant plusieurs décennies les sans-abris et les personnes à la marge grâce au dévouement du Père Jean Fréchet, surnommé "l'Abbé Pierre grenoblois".

## **"Une manifestation et un vrai mouvement de solidarité"**

Devant le silence des autorités, les jeunes migrants ont entrepris une semaine d'actions, à commencer par une manifestation, mardi 3 mars, ayant rassemblé entre 200 et 300 personnes, selon Jean-Félix Vial qui a pris part au cortège. "C'était une manifestation bien vivante, la police a été discrète et j'ai senti un vrai mouvement de solidarité."

Les jeunes ont obtenu dans la foulée un rendez-vous en préfecture, en présence d'un représentant du Conseil départemental non-élu. "Rien n'est ressorti de cette réunion", déplore le jeune Malien porte-parole du groupe. "Ils disent qu'ils reçoivent deux fois plus de jeunes majeurs qu'il y a cinq ans et qu'ils font 76% de contrats jeunes majeurs, là où d'autres départements en font zéro", détaille Anne du collectif Migrants en Isère, également joint par InfoMigrants. "On leur a rétorqué que cette réponse n'était pas recevable car d'autres départements font 100% de contrats jeunes majeurs."

Reconnaissant qu'ils devaient mieux préparer "la sortie" des jeunes mineurs, les représentants du Conseil départemental ont tout de même affirmé "qu'ils examinaient six mois avant la majorité, si la formation était suivie et s'il y avait une régularité du séjour". Ils ont également rappelé que d'autres dispositifs, notamment le 115, étaient disponibles et que les contrats jeunes majeurs étaient facultatifs.

La préfecture, de son côté, a affirmé que les OQTF étaient justifiées notamment par le fait que certains jeunes entretenaient encore des liens avec leur famille et qu'ils pouvaient donc rentrer dans leur pays. Le délégué préfectoral présent à la réunion de mardi a proposé aux associations et aux jeunes de fournir une liste précise des personnes demandant leur régularisation afin de réexaminer leur situation au cas par cas. "Les jeunes ont refusé en bloc", préférant rester solidaires, indique le collectif Migrants en Isère. "On s'est levé et on est parti en disant que le combat continuait et qu'on allait vite les revoir !"

Contacté par InfoMigrants, le Conseil départemental n'a pas donné suite à nos sollicitations. La préfecture, quant à elle, n'a pas souhaité répondre "sur un sujet sensible en période

électorale" et a invité la rédaction à reprendre contact après les élections municipales des 15 et 22 mars.

En attendant, les jeunes organisent un nouveau rassemblement à l'église samedi midi pour glaner tous les soutiens possibles. L'évêché a donné jusqu'à la fin des congés scolaires, lundi 9 mars, pour quitter les locaux de la paroisse mais a précisé qu'il ne ferait pas appel aux forces de l'ordre pour déloger les jeunes s'ils décidaient de maintenir l'occupation au-delà de l'échéance qui leur a été fournie. Les jeunes, eux, ont rendez-vous dimanche en fin de journée pour décider des suites de leur combat "pour un toit, une école, des papiers et une vie normale".